

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
TÉLÉPHONE

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum p^r annonce » 2.-
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

L'Almanach socialiste va paraître

Almanach socialiste

Les sections des Verrières, de Chambrelin, de La Sagne, de St-Sulpice, Marin, Noiraigue, Fontaines, Chézard et St-Aubin sont priées instamment de répondre à la circulaire de la « Sentinelle » concernant l'Almanach.

Notre contre-offensive

La « Sentinelle » a déjà signalé la mission qu'entreprendent à travers la Suisse les artisans du nouveau tarif douanier. Il faut vraiment que leur œuvre soit fortement critiquée pour que MM. Schulthess, conseiller fédéral; Laur, l'actif secrétaire des paysans, et Frey, l'un des conseillers économiques du gouvernement suisse et représentant de milieux industriels, aient senti le besoin de descendre eux-mêmes sur le forum pour la défendre.

On ne pourra certes pas reprocher, cette fois-ci, à M. Schulthess de n'être pas entré en contact avec ses administrés, tant il est vrai que depuis quelques semaines il se fait le bavard commis-voyageur d'un article qui n'a pas l'air d'être très goûté par la majorité de ses sujets suisses. Il faut bien se résoudre à appeler ainsi les citoyens suisses depuis que la presse romande presque unanime s'accorde à désigner Edmond Schulthess comme étant leur sire. Et quel sire, camarades ! Assurément un mauvais sire, à les entendre tous. Et un sire qui a sa cour et ses valets. Parmi eux, M. Mosimann ferait grande figure, nous dit-on.

Mais ce n'est pas des valets d'Edmond Ier que je veux vous entretenir aujourd'hui, car nous avons chose plus sérieuse à faire.

Il est incontestable que nous sommes en la période aiguë d'une crise économique dont l'issue pourrait bien déterminer les formes d'existence des peuples pour plusieurs décades d'années. Car jamais encore nous n'avons vu les conflits de classes prendre un caractère aussi âpre et revêtir une si grande envergure. Ce n'est plus seulement des petits conflits locaux, pouvant recevoir leur solution dans la région où ils éclatent qui surgissent, mais bien des batailles internationales que le patronat déclare partout au prolétariat pour lui imposer de nouvelles conditions de travail. Ce patronat semble lui dire aujourd'hui : Nous avons dû vous offrir des salaires élevés en période de prospérité industrielle pour obtenir de vous la production nécessaire à la consommation formidable de l'œuvre destructive de nos gouvernements, nous entendons profiter de la crise qui succède au cataclysme pour vous arracher des baisses de salaires avant la reprise des affaires. Et si le patronat n'emploie pas ce langage brutal, c'est cependant à son intention. En voulez-vous une preuve ?

Alors que les patrons de chez nous et leur presse prétendent qu'une baisse de salaires est nécessaire à cause de notre change élevé, nous empêchant d'exporter, on constate le même phénomène dans les pays à change bas, comme la France. La grève qui vient d'éclater dans la région de Lille-Roubaix n'a pas d'autre but pour les ouvriers que de s'opposer à une baisse des salaires. C'est donc que cette question des changes n'intervient que comme prétexte : elle n'est pas la véritable cause.

Mais, un peu partout, la classe ouvrière réagit. Le conflit qui met aux prises les employés de tram de Genève avec leurs employeurs a permis aux ouvriers de cette ville d'organiser une manifestation imposante contre la baisse des salaires. La classe ouvrière de Bâle opère une concentration indiquée des forces prolétariennes pour se défendre contre la réduction des salaires. Et si les partis politiques bourgeois qui détiennent le pouvoir, aussi bien que les patrons, n'ont pas l'intelligence de comprendre la gravité de la situation, il pourra s'ensuivre chez nous, comme ailleurs, des incidents qu'ils n'auront pas su éviter ou qu'ils auront eux-mêmes provoqués.

Et nos Chambres fédérales, malgré les avertissements répétés de leur minorité socialiste, profitent encore de cette crise pour l'aggraver par une politique protectionniste dont les effets ne peuvent être que néfastes pour la grande majorité du peuple. C'est précisément pour légitimer et recommander cette politique que ses principaux artisans parcourent aujourd'hui le pays. Aussi, pour répondre à ce défi lancé aux consommateurs, et plus particulièrement à la classe ouvrière, le parti socialiste, d'accord avec l'Union syndicale, organise une contre-offensive. A cet effet, il invite les ouvriers et les consommateurs à se rendre le 2 octobre prochain dans les villes suivantes : Frauenfeld, St-Gall, Schaffhouse, Winterthour, Aarau, Bâle, Berne, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Genève et Bellinzone, pour y manifester puissamment, comme ils savent le faire aux heures graves, contre la provocation de la réaction.

A ces manifestations, des orateurs syndicaux, coopérateurs et socialistes prendront la parole. Tandis que les orateurs socialistes et coopérateurs parleront du tarif douanier et des défenses d'importation, l'orateur syndical entretiendra ses auditeurs de la question du chômage.

Camarades, c'est donc La Chaux-de-Fonds qui a été choisie comme centre de ralliement des forces prolétariennes de notre région. Pour rendre cette manifestation vraiment imposante, et qu'elle puisse avoir, ainsi que toutes celles qui seront organisées en Suisse le même jour, une répercussion suffisante sur les Chambres fédérales qui se réuniront le lendemain, il faudra y venir de tout le canton et du Jura bernois. Nous comptons tout particulièrement sur une très forte participation de nos camarades du Loclé et du Vallon de St-Imier, que nous espérons y voir accompagnés ou plutôt conduits par leurs belles fanfares ouvrières.

Camarades, organisons dans toutes les sections de nos syndicats et du parti socialiste notre contre-offensive, et que, le 2 octobre, on puisse assister au magnifique déploiement des forces ouvrières provoquées, exaspérées par la politique réactionnaire, venant de toutes parts clamer leur protestation et leur ferme décision de s'y opposer par tous les moyens dont elles disposent.

Abel VAUCHER.

A la Société des Nations

Un succès pour l'Espéranto

Il faut bien en parler puisqu'une décision a été prise, qui pourrait avoir des conséquences incalculables pour l'humanité. En écoutant l'autre jour le sceptique philosophe aux cheveux argentés qu'est M. Balfour expliquer à l'Assemblée les bonnes raisons de l'Angleterre pour ne pas pouvoir désarmer avant que l'Amérique soit prête à en faire autant, je me disais : Tout de même, si cette assemblée, qui a tant de peine à faire quelque chose dans ce domaine-là, mais qui a si bien réussi d'autre part à créer des organismes internationaux techniques pour le transit, pour l'hygiène, contre la traite des blanches, contre le trafic de l'opium, voulait seulement consacrer une petite matinée à examiner impartialement la question d'une langue internationale et encourager par un vœu son enseignement dans les écoles, elle n'aurait certes pas l'impression d'avoir perdu son temps. En quelques années, l'humanité tout entière aurait changé d'aspect. Les vieilles barrières les plus insurmontables se seraient écroulées et chacun se sentirait citoyen du monde, sûr de pouvoir se faire comprendre en n'importe quel lieu.

Il s'est trouvé des délégués de treize pays pour penser de même, et ils ont demandé que la question soit finalement mise à l'ordre du jour et qu'un rapport documenté soit présenté par le Secrétariat général après une enquête approfondie sur les expériences déjà faites dans les écoles publiques de plusieurs pays. On sait par exemple que les écoliers de septième primaire à Genève ont deux leçons par semaine d'espéranto obligatoire cet hiver. Il sera très intéressant de constater les résultats de l'expérience. Si elle réussit, la fraction socialiste a l'intention de déposer un projet de loi pour rendre cet enseignement définitif.

L'an dernier, le sujet avait été écarté à la Société des Nations sur l'intervention de M. Hanotaux, de l'Académie française, qui avait reçu des ordres formels de son gouvernement. Cette fois-ci, les signataires ont obtenu gain de cause. L'enseignement de l'espéranto dans les écoles figurera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée et le Secrétariat général est chargé de procéder à une enquête complète pendant l'hiver.

Il faut espérer que, d'ici-là, le ministère français de l'Instruction publique aura compris ce qu'il s'oppose à l'enseignement de l'espéranto, ce n'est pas défendre, comme il le croit volontiers, le prestige de la langue française, c'est au contraire faciliter son recul quotidien devant la langue anglaise, qui est la seule langue nationale assez répandue pour avoir des chances de devenir un jour le moyen d'échange mondial. Une telle victoire linguistique serait, non seulement remportée au dépend du français, mais au détriment de toutes les autres nations non-anglo-saxonnes, qui ont le droit de souhaiter dans ce domaine, aussi bien que dans les autres, l'égalité absolue pour toutes.

Edm. P.

La « terrible illusion »

Au Théâtre du Peuple à Novare, Turati a fait un discours sur la situation politique actuelle et sur la nécessité pour les socialistes de collaborer au gouvernement. Il a énergiquement combattu la tendance maximaliste, disant que la Troisième Internationale est une « terrible illusion », dont les postulats ne pourront jamais donner au prolétariat une vraie législation sociale. Après plusieurs critiques contre le bolchévisme russe dont il a tracé les dangers et les illusions, Turati a dit qu'en Italie la collaboration socialiste au gouvernement est nécessaire si on veut vraiment donner au pays une nouvelle situation. Mais cette collaboration ne doit pas s'éloigner des points du programme qui furent toujours les bases de l'œuvre socialiste dans l'organisation et le renouvellement social.

Le chômage dans le Jura

Les autorités politiques des districts de Moutier et de Courtelary, réunies samedi dernier à Tavannes, ont voté la résolution suivante :

« Le chômage constitue un malheur national. Il doit être considéré et traité comme tel par les autorités cantonales et fédérales. Les communes éprouvées du Jura horloger déclarent qu'elles ont fait tout leur devoir et que leurs ressources sont épuisées.

Les députés jurassiens sont priés d'appuyer la requête faite dernièrement par les communes de Biemme, St-Imier et Moutier et d'intervenir très énergiquement auprès du gouvernement et du Grand Conseil pour que satisfaction soit donnée aux communes obérées du Jura, spécialement en ce qui concerne le versement des subventions en retard et la répartition des charges entre les communes, l'Etat et la Confédération. Les communes devraient être exonérées dorénavant du paiement d'allocation du chômage.

Des démarches seront également faites auprès du département fédéral de l'économie publique et de l'office fédéral du travail pour que la Confédération vienne en aide d'une manière plus efficace à la région horlogère, en ordonnant le versement régulier des subsides et en créant elle-même des occasions de travail.

Les communes municipales et bourgeoises de toute la Suisse non frappées par la crise industrielle devraient être appelées à contribuer aux frais occasionnés par le chômage en faveur des communes éprouvées. »

Cette résolution part d'un bon naturel. Néanmoins, nous ne voyons pas en quoi elle améliorerait la situation des chômeurs jurassiens. On met la charrue devant les bœufs lorsque l'on fait allusion aux secours d'Etat, puisque ces secours sont déjà versés légalement par la Confédération. La députation économique du Jura, trop timide, n'a pas osé mettre le couteau dans la véritable plaie. Elle s'est gardée de dénoncer le sabotage systématique des secours, sabotage organisé par les pouvoirs publics eux-mêmes, qui montrent souvent, en effet, dans ces questions l'attitude la plus arbitraire et la plus négative. La fraction socialiste au Grand Conseil bernois, sous l'impulsion de nos camarades jurassiens et de Rosselet, secrétaire cantonal, a introduit un débat important sur le problème du chômage, au cours de la session actuelle. Des enquêtes approfondies ont été faites dans la région horlogère par les soins de la députation socialiste ; en particulier à St-Imier, Moutier et Biemme. Les réclamations envoyées à Berne au sujet des doléances de la région horlogère sont jusqu'à présent restées sans réponse. Le gouvernement bernois aura à s'expliquer de ces procédés négligents, qui provoquent la plus vive effervescence parmi la population chômeuse.

La résolution citée plus haut omet aussi un point capital à nos yeux, celui des remèdes économiques à la crise de chômage. Il ne suffit pas de chercher des mesures, tendant à perpétuer l'état actuel des choses. C'est mettre un emplâtre sur une jambe de bois. Si l'on veut favoriser la reprise du travail, il faut intervenir par une lutte énergique contre la cherté de la vie ; il ne faut pas favoriser la baisse des salaires. Ces messieurs de Tavannes ont oublié d'envisager cette face qui éclaire tout le problème du chômage. La fraction socialiste bernoise n'aura pas leur timidité.

Robert GAFNER.

Les mesures du Conseil fédéral

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a arrêté des mesures pour obvier au chômage. Se basant sur l'arrêté fédéral du 24 juin accordant un crédit de 15 millions à cet effet, le Conseil fédéral a décidé de contribuer aux mesures prises par les cantons pour créer des occasions de travail en suivant principalement les règles que voici :

La Confédération alloue aux travaux de construction et en particulier aux travaux qui sont exécutés pour obvier au chômage une subvention de 10 % pour la construction et la transformation de maisons d'habitation, et 20 % pour la construction de bâtiments publics et à des travaux du génie civil, rural et forestier et en sus 20 % du montant des salaires payés aux chômeurs occupés à ces travaux. Ces prestations de la Confédération ne sont allouées que si les prestations des cantons sont au moins égales. Les travaux bénéficiant d'une subvention fédérale ordinaire feront l'objet de subventions supplémentaires s'élevant au 20 % du montant total des salaires payés aux chômeurs qui y sont occupés, et en outre des subventions extraordinaires de 10 % du coût total des travaux lorsque leur importance pour l'économie publique ou des circonstances spéciales le justifient. La Confédération peut allouer des subventions à des cours professionnels et de perfectionnement en général ouverts aux chômeurs, ainsi qu'en faveur d'autres mesures qui contribuent à la lutte contre le chômage ou procurent du travail à des chômeurs. Il

sera tenu compte en premier lieu pour la répartition de ces subventions du nombre des chômeurs existant dans les divers cantons, et il sera fait une distinction entre les cantons principalement citadins et industriels et les cantons agricoles.

L'arrêté entre immédiatement en vigueur.

Chronique cinématographique

Un peu d'histoire

Le principe du cinéma est basé sur l'observation, très ancienne, de la persistance des impressions visuelles. Lorsque vous regardez une étoile filante, vous croyez voir une raie d'or au firmament. C'est que le passage de l'étoile d'un point à un autre du ciel est si rapide que les images successives que vous pourriez en avoir, si sa marche était plus lente, se fondent en une seule. L'œil conserve une image à l'instant où l'autre apparaît, de telle manière qu'il n'y a pas de solution de continuité. De même, les rayons d'une roue semblent se multiplier selon la vitesse de la rotation. Supprimez la persistance des impressions visuelles, et le cinéma est impossible. En effet, si l'œil perdait à l'instant l'impression reçue, aucun mécanisme ne serait assez rapide et assez précis pour éviter qu'il n'y eût, entre les épreuves projetées, une interruption qui, si fugitive qu'elle fut, empêcherait toute illusion. La difficulté consiste dès lors à enregistrer et à projeter les films cinématographiques avec une rapidité qui approche, d'aussi près que possible, les impressions visuelles, de manière à créer une impression continue.

C'est un Belge, Joseph Plateau, qui calcula le premier, avec quelque exactitude, la persistance des impressions rétinienne. Les travaux de Joseph Plateau ont donc ouvert la voie à la science cinématographique. Il imagina même, en 1833, un appareil qu'il appela le phénakisticope, qui faisait succéder des images immobiles, de manière à créer l'illusion du mouvement. Rappelons que Joseph Plateau, né à Bruxelles en 1801, mort à Gand, en 1883, illustra, pendant de longues années, les chaires de physique et d'anatomie de l'Université de Gand. Celui qui devait enrichir l'œil humain, comme jamais personne ne le fit, perdit la vue dans sa vieillesse. Il n'en continua pas moins à prodiguer la science, tout en poursuivant ses propres recherches, et le vieux professeur aveugle reste toujours aujourd'hui, comme un exemple de labeur et de dévouement, dans le souvenir de savants et de praticiens dont plusieurs se sont illustrés à leur tour.

Le phénakisticope de Joseph Plateau fut perfectionné par Horper. Dès lors, d'ailleurs, grâce à la découverte de la photographie, le nombre des chercheurs s'accrut dans le monde entier, acharnés aux travaux de la chronophotographie (traduction libre : écriture de l'image prise à des moments successifs). Mais les expériences qui contribuèrent à faire faire à la science nouvelle le pas le plus important, furent celles que le savant Muybridge, de San Francisco, effectua dès 1878. Celui-ci plaçait, devant l'objet à chronophotographier, un certain nombre d'appareils photographiques, qui se déclanchaient, l'un après l'autre, automatiquement. Les épreuves ainsi obtenues étaient réunies bout à bout et reconstituaient, tant bien que mal, les phases essentielles du mouvement. Ce furent les premiers films. Le procédé était ingénieux. Mais sa complication extrême s'aggravait d'un défaut inévitable : il ne permettait de filmer qu'un mouvement conventionnel, se déroulant dans le sens où les appareils se succédaient. Et il était impossible d'enregistrer un mouvement sur place. Muybridge persévéra pourtant. Il enregistra ainsi 20,000 photographies, reproduisant les mouvements de 781 sujets, des animaux généralement. Ces 781 films étaient projetés au moyen du phénakisticope de Joseph Plateau et servaient surtout aux études des biologistes. Il en coûta 300,000 francs à l'Université de Pensylvanie. Mais c'est de l'argent bien placé.

Pour parer aux inconvénients du procédé de Muybridge, il fallait trouver un appareil photographique pouvant contenir un cuban de pellicules qui se déclancheraient automatiquement, suffisamment vite pour saisir toutes les phases d'un mouvement. C'est le Français Marey qui l'inventa, vers 1890. Son appareil affectait la forme d'un fusil. C'était un fusil à répétition. On visait, par exemple, un homme. Mais au lieu de lui envoyer douze balles, on le photographiait une douzaine de fois. Il y eut d'ailleurs plusieurs modèles de fusils et de revolvers photographiques.

Dans le même temps où se poursuivaient les perfectionnements rappelés plus haut, et d'autres que nous ne pouvons rappeler, nous bornant à l'essentiel, des chimistes recherchaient la matière la plus apte à recevoir les impressions. Pour la daguerrétypie, les clichés se prenaient sur verre. Mais il fallait un produit souple, pouvant se dérouler ainsi qu'une bande de papier. Le celluloid fut utilisé d'abord par Stebbing

(1881), et Carbutt fabriqua, en 1889, les premières pellicules. La même année, la compagnie Eastman eut l'idée de recouvrir les bandes de celluloid d'une légère couche de gélatino-bromure, qui donnait aux impressions une plus grande netteté.

Enfin, coup sur coup, l'on parvint à conditionner plusieurs appareils enregistreurs et reconstruc-tueurs de scènes mouvementées. Tandis qu'Edison lançait, en 1891, le kinétophone et le kiné-toscope, Demeney montrait, en 1894, le biogra-phe et le bioscope, jusqu'à ce que les frères Auguste et Lumière lancassent, en 1895, le ciné-matographe, qui fut tout de suite célèbre. De-puis, les perfectionnements n'ont cessé de s'ac-cumuler, tant dans le fini des impressions que dans l'emploi de la lumière et dans la régularité de la succession des images.

Frédéric DENIS.

Lettre de Fribourg

(De notre correspondant particulier)

Les préfets colporteurs. — Un magistrat dans l'exercice de ses fonctions

Les préfets fribourgeois ont toujours été les hommes à tout faire du gouvernement. On en a vu qui se sont prêtés à des besognes qui n'étaient pas reluisantes. Je veux aujourd'hui relever un fait qui, certes, ne contribuera pas à redorer des blasons déjà bien pâles. Dans toutes les pin-tes de la campagne, et même dans beaucoup de ca-fés en ville, on voit, au milieu de réclames d'amers et d'eaux gazeuses, la tête de notre ma-dré paysan. Comme, l'autre jour, un aubergiste (et pas un petit) critiquait en termes qui n'étaient pas à l'eau de rose la politique financière can-tonale et fédérale, je lui fis remarquer que, pour-tant, le maître de cette politique occupait la place d'honneur dans son café. Quel ne fut pas mon étonnement quand il m'apprit que c'était le préfet en personne qui était venu en automobile, et avait fait la tournée des pintes de son district, pour vendre le portrait de M. J.-M. Musy. Il ne discutait pas, et disait simplement : « Vous l'affi-chez et ça fait tant ». Façon rapide de conclure une affaire et de créer une soi-disant popula-rité de drôle d'aloï.

L'aubergiste qui possédait un tableau portant la tête de Guillaume II, et qui avait déjà dû l'en-lever devant les réclamations des clients, en pro-fita pour y introduire l'hydrocéphale fédéral.

Il est vrai de dire que, dans un autre district, une histoire assez drôle arriva à un de ces fa-meux tableaux. Des clients en goguette, trouvant que la présence de M. Musy était superflue pour leurs agapes, expédièrent un peu brusque-ment ce gêneur. Traduits en préfecture, les accu-sés et d'autres personnes apprirent, dans un mouvement d'hilarité, qui eût rendu jaloux Cour-telline, qu'un homme qui préside aux destinées de ce district, et qui, dans le cas particulier, ne fut pas le Bruder Klaus, voulait les inculper d'outrages à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Si l'on a dans la vie des moments de grandes peines, il en est par contre, dans notre canton particulièrement, de ceux qui font oublier un peu les misères. Tel voir notre madré paysan dans l'exercice de ses fonctions présider à la dégus-tation des liqueurs aux décollines, des apéritifs, y compris l'absinthe, par nos plus hauts magis-trats, comme des plus vulgaires, dans toutes les auberges du canton. (Le champagne est exclu.)

Dans l'exercice de ses fonctions, non, merci du peu, et laissons-lui réciter un nouveau dis-cours, pour redorer son blason.

NOUVELLES SUISSES

Empoisonnés par les champignons

COPPET, 20. — Deux des enfants de la famille Clavien à Commugny, qui avait consommé des champignons vénéneux — un garçon de 14 ans et une jeune fille de 17 ans — ont succombé, ce qui porte à 4 le nombre des victimes. Le frère, un garçon de 15 ans, le domestique, un jeune homme de 18 ans, sont en voie de guérison.

Au dernier moment, nous apprenons que le domestique est mort hier au soir.

Le déficit des postes

ZURICH, 21. — La « Nouvelle Gazette de Zu-richt » apprend que l'administration des Postes suisses prévoit dans son budget pour l'année 1922 un déficit de fr. 13,194,000.

Accident

FRIBOURG, 20. — Une automobile a renver-sé la nuit dernière sous le pont du chemin de fer de la gare de Fribourg, un nommé Paul Bongard, 45 ans, qui a succombé peu après à une fracture du crâne et à de nombreuses contusions.

JURA BERNOIS

AVIS AUX SECTIONS

Ensuite de la séance du Comité central du Parti socialiste suisse de dimanche prochain, le cours de militants qui devait avoir lieu ce jour-là à Delémont est renvoyé à une date ultérieure.

Les Comités de section sont priés de tenir pour nulles les dates qui ont été fixées jusqu'ici et de s'en remettre à la circulaire qu'ils recevront ces jours prochains.

Le secrétariat du Parti.

ST-IMIER. — Société ouvrière de gymnastique.

— Il y a quelque temps, un comité d'initiative s'est formé et groupant des membres du Cercle ouvrier, du Parti socialiste et de divers autres membres des sociétés ouvrières, en vue de s'oc-cuper de la création d'une société ouvrière de gymnastique.

Depuis longtemps déjà, quelques camarades avaient formulé le vœu qu'une telle initiative soit prise.

Ce qui nous avait toujours retenu, c'était l'ab-sence de fêtes de gymnastique ouvrières, soit can-tonales, romandes ou suisses. Mais la fête de Lu-cerne, l'année passée, réunissant plus de quatre mille gymnastes, et celle de Versoix, cette année, qui eut plein succès, sont le meilleur gage que de telles rencontres stimuleront le zèle et l'entraîn de tous les gymnastes et contribueront beaucoup à la création de nouvelles sociétés.

Ce qui nous décida aussi à prendre cette initia-tive, c'est la naissance d'une société analogue à La Chaux-de-Fonds, qui compte déjà actuelle-ment un cinquantaine de membres. Ce sera un encouragement pour nous et sans doute, si nos efforts sont couronnés de succès, nous aurons là tout près, une société sœur avec laquelle nous pourrions entretenir une franche amitié et peut-être plus tard nous pourrions nous rencontrer quelquefois.

Maintenant que l'ouvrier, par l'obtention de la semaine de 48 heures, a un peu plus de temps disponible, nous devons l'engager à s'occuper de son éducation, et le sport doit être encouragé aussi pour la santé physique de chacun.

Nous devons dire ici que notre idée n'est pas seulement de faire de la gymnastique, mais nous avons aussi l'intention d'englober l'athlétisme. Nous ne sommes pas encore fixés définitivement à ce sujet, mais laisserons les intéressés déci-der eux-mêmes et d'après leurs goûts.

Le comité d'initiative s'est formé dernièrement et sans beaucoup de réclame a déjà récolté 22 inscriptions.

Notre but aujourd'hui, c'est de faire appel à tous ceux que cela intéresserait, à tous les ou-vriers qui désireraient faire de la gymnastique, nous faisons appel aussi et surtout aux jeunes, afin de les engager à se joindre à nous pour que nous puissions à bref délai former notre société. La chose presse pour que d'ici quelque temps nous puissions commencer à travailler et cela durant toute la saison d'hiver.

Les inscriptions, ainsi que toute demande de renseignements seront adressées aux personnes ci-dessous, faisant partie du comité d'initiative : président, Marcel Moeschler ; vice-président, Gé-rard Châtelain ; secrétaire, Georges Tschumi ; membres, Albert Marti, Paul Monnot, Edgar Châ-telain, Marcel Schnœr, Emile Hirter, René Parel.

Nous aurons probablement la semaine prochai-ne l'assemblée constitutive, c'est pourquoi nous prions ceux qui désirent être membres fondateurs de la société, de bien vouloir s'inscrire au plus vite auprès des membres sus-nommés. M.M.

Grand Conseil bernois

Lundi après-midi s'est ouverte la session du Grand Conseil bernois, sous la présidence du ci-toyen Grimm. Celui-ci retrace en termes émus l'activité politique et la fin tragique du camarade G. Müller, décédé depuis la session dernière. D'une main experte, le président socialiste expédie la tâche tambour battant ; il laisse bien loin der-rière lui le souvenir de présidents d'assemblées législatives antérieures inhabiles.

Le rapport de gestion donne à maintes reprises, l'occasion aux socialistes de réfuter les arguments tendancieux de la députation bourgeoise. Ainsi, le paysan Siegenthaler, aux Travaux publics, re-vient avec son cheval de bataille, les méfaits, selon lui, de la journée de 8 heures. Cela lui vaut une remise en place de la part des camarades Meier, Schneeberger, Schlumpf, Chopard et Mon-nier. Au département militaire, on nous sert une paillasse longue et fanteche ; naturellement ce sont deux colonels qui rapportent. Très peu in-téressant pour nous. Nos amis Vuille et Clémén-çon sont désignés pour faire partie de deux Com-missions.

A leur assemblée de lundi soir, à la Maison du Peuple, les socialistes désignent une délégation de 11 camarades avec Dürr comme président, pour se rendre au département de l'Intérieur et à l'Office cantonal du travail, relativement aux chômeurs et aux mesures immédiates à prendre.

Mardi matin, continuation du rapport de ges-tion à l'instruction publique. Nicol élève : 1° des critiques au sujet du favoritisme qui se pratique-rait à l'école cantonale pour l'admission de nou-veaux élèves ; 2° contre le système de cadeaux faits par les enfants des riches aux promotions à certains instituteurs ; 3° contre les fonctions ac-cessoires que remplissent quantité de maîtres d'é-cole ; d'aucuns sont marchands de vins, liqueurs, de draps ou d'assurances ou d'autres, dans les communes rurales, marchands de leçons spécia-les, notamment accaparent à peu près toutes les fonctions administratives aux dépens du temps à donner à l'éducation de nos enfants.

Au débat sur les finances, l'avocat Boinay, con-servateur, crie à la faillite de l'Etat en citant les subventions accordées aux chemins de fer ber-nois, tous obérés.

Nos amis Monnier, Chopard, Zaug, Meer, s'é-lèvent avec véhémence contre les tracasseries du gouvernement à l'égard des communes et qui met autant de mauvaise volonté que possible dans le versement des indemnités aux chômeurs. Débats très nourris et parfois menaçants, qui se conti-nueront mercredi matin à 8 heures. La fraction socialiste a encore fort à faire pour amener le conseiller d'Etat, Dr Tschumi à composition. On nous dit que les députés bourgeois du Jura veu-lent soutenir les desiderata des députés socia-listes dans ce gros débat. Nous verrons cela.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Cours d'assises. — La Cour d'assises siégera au Château de Neuchâtel, en la salle ordinaire de ses audiences, le jeudi 29 septembre 1921, dès 8 heures et demie.

Quatre affaires sont inscrites au rôle, dont trois seront jugées avec l'assistance du jury.

NEUCHÂTEL

Commission scolaire. — Dans sa séance du 16 septembre, la Commission scolaire a fixé, pour l'année courante, les traitements des deux di-recteurs dépendant de son administration, sous réserve de la ratification du Conseil général.

Elle a pris connaissance du rapport du Direc-teur des écoles secondaires concernant la course Desor, faite cette année en Valais, dans les ré-gions de l'Eggishorn et de Zermatt ; cette course favorisée par un temps splendide a réussi d'une façon complète.

A cette occasion, l'idée a été émise de revoir le testament Desor dans le but d'envisager éven-tuellement des modifications à ce qui s'est fait ces dernières années, d'autant plus que le ren-chérissement de la vie oblige l'autorité scolaire à réduire la durée de la course.

Le directeur des écoles primaires donne con-naissance d'un rapport de M. Henri Morier, ins-tituteur, relatif au cours normal de travaux

manuels qui a eu lieu cet été à Lausanne, et au-quel il a pris part à titre officiel.

La commission a fixé cette année à trois jours seulement la durée des vacances d'automne, coin-cidant avec la levée du ban des vendanges à Neuchâtel ; la suppression de ces vacances a mé-mé été proposée. Toute cette question des va-cances sera du reste reprise et mise au point pour l'année prochaine. Pour l'Ecole supérieure des jeunes filles et les classes spéciales, qui viennent de recommencer leurs cours, ces vacances sont supprimées.

Enfin, un congé de 10 mois est accordé à M. le professeur Ginnet pour lui permettre de se rendre à Paris pour y compléter ses études à la Sorbonne.

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné au Pavillon, le mercredi 21 cou-rant, à 20 h. 30, par la Musique Militaire, direc-tion : M. A. Barbezat, professeur.

1. Allégo, Delhaxe ; 2. Véronique, fantaisie, Messenger ; 3. L'Alouette, pour petite flûte, Da-mané ; 4. Les Jolies Viennoises, valse, Zichrer ; 5. Lakmé, sélection, Delibes ; 6. Champagne, pol-ka, Tourneur ; 7. Pour le Droit et la Liberté, Scheimbet.

LE LOCLE

Comité du Parti socialiste. — Séance, ce soir, à 20 heures, au Cercle.

Les femmes et l'Hospice des Vieillards. — Le groupe suffragiste locllois remercie le comité de l'Hospice des Vieillards du Locle de son obli-gante réponse à notre question concernant la composition de ce comité où les femmes jus-qu'ici ne sont pas admises.

Cette exclusion ne semble pas résulter des statuts, dont l'art. 2 dit : « Le Comité se com-posera de 6 membres, tous Neuchâtelois, habitant Le Locle. » Le mot membre, quand il s'agit d'un comité, peut être masculin ou féminin.

Nous nous permettons donc de persister à penser que des femmes neuchâteloises habitant Le Locle pourraient utilement faire partie du comité de l'Hospice des Vieillards, et que le préjugé et la force de l'habitude seuls s'opposent à leur admission.

Le comité de presse du groupe suffragiste locllois : T. Combe, A. Anderegg, E. Liechti.

LA CHAUX-DE-FONDS

PARTI SOCIALISTE

Le Comité est convoqué pour ce soir mercredi, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Ordre du jour très important.

Croix-Bleue

Nous apprenons que la vente annuelle de la Croix-Bleue aura lieu les 17 et 18 octobre pro-chain. Les membres et amis de cette société tra-vailent à rendre la vente aussi agréable et fruc-tueuse que possible.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition générale ce soir à 8 heures au Cercle ouvrier.

VAL-DE-RUZ. — Chorale ouvrière. — Les membres de la Chorale sont avisés que la répé-tition du mercredi 21 courant n'aura pas lieu. Par contre celle du 28 septembre aura lieu au col-lège de Fontainemelon, à 20 heures. Prière d'en prendre note.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répé-titions partielles : pour les premiers et deuxième-ténors, mercredi 21 courant ; vendredi 23 cou-rant pour les premières et deuxième basses, à 20 heures précises, au Cercle. Par devoir. Amen-dable.

TAVANNES. — Parti socialiste. — Jeudi 22 courant, à 8 h. du soir, au local habituel, assem-blée du Parti. Tous les membres du Parti sont convoqués. Important.

Députés socialistes

Une assemblée générale du groupe est fixée à jeudi soir, à Neuchâtel. — Par devoir.

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

— Quelle misère ! quelle misère ! reprit madame Laboque de sa voix dolente, le monde se met à l'envers pour sûr, c'est la fin du monde !

Justement, la belle madame Mitaine, qui en-trait, entendit ces paroles.

— Comment, la fin du monde ! dit-elle gaiement, voilà encore deux de nos voisins qui vien-nent d'accoucher de deux gros garçons... Et vos enfants, et Auguste et Eulalie, comment vont-ils ? Ils ne sont donc pas là ?

Non, ils n'étaient pas là, ils n'étaient jamais là. Auguste, âgé de vingt-deux ans bientôt, s'était pris de passion pour les arts mécaniques, ayant en horreur le commerce ; tandis qu'Eulalie, très sage à quinze ans, déjà petite femme de ménage, vivait le plus souvent chez un oncle, fermier à Lignerolles, près des Combettes.

— Oh ! les enfants ! se plaignit encore madame Laboque, si l'on compte sur les enfants !

— Tous des ingrats ! déclara Dacheux, dans l'indignation où il était de ne pas se retrouver en sa fille Julienne, grosse et belle demoiselle at-tendue, qui, malgré ses quatorze ans sonnés, jouait encore avec les petits malheureux, lâchés sur le pavé de la rue de Brias. Quand on compte

sur les enfants, on est sûr de mourir de misère et de chagrin !

— Mais je compte sur mon Evariste, moi ! re-prit la boulangère. Le voilà qui va sur ses vingt ans, et ce n'est pas parce qu'il a refusé d'appren-dre l'état de son père, que nous nous fâcherons. Ces petits, ça pousse naturellement avec des idées différentes des nôtres, puisque ça naît pour des époques où nous ne serons plus là. Moi, je ne lui demande, à mon Evariste, que de m'aimer bien, et c'est ce qu'il fait.

Elle exposa ensuite posément son cas à Da-cheux. Si elle était venue, sur sa demande, c'était pour qu'il fût bien entendu que chaque commer-çant de Beauclair devait garder sa liberté d'action. Elle ne faisait pas encore partie de l'association de la Crêcherie, mais elle comptait y entrer quand il lui plairait, le jour où elle serait convaincue d'agir dans l'intérêt des autres et d'elle-même.

— Evidemment ! conclut Laboque. Je ne peux pas faire autrement, je signerai ce soir.

Et le gémissement de madame Laboque recom-mença, infini.

— Je vous l'ai dit, le monde s'est mis à l'en-vers, c'est la fin du monde !

— Mais non ! mais non ! s'écria de nouveau la belle madame Mitaine, comment voulez-vous que le monde finisse, puisque voilà nos enfants bientôt en âge de se marier, et qu'ils auront des enfants, qui se marieront à leur tour, pour avoir des enfants encore ? Les uns poussent les autres, le monde se renouvelle, voilà !... C'est la fin d'un monde, si vous voulez.

Le mot tomba si net, si décisif, que Dacheux expiré, à bout de violence, s'en alla en faisant claquer la porte, le sang aux yeux, sous le fris-son de l'apoplexie menaçante. C'était bien la fin d'un monde, la fin du commerce unique et

pourrisseur, du commerce qui ne fait la fortune de quelques-uns que pour la misère du plus grand nombre.

Un dernier coup allait bouleverser Beauclair. Jusque-là, le succès de la Crêcherie n'avait agi que sur les industries similaires et que sur le petit commerce, vivant de la clientèle de la rue, au jour le jour. Aussi l'émotion fut-elle consi-dérable, le beau matin où l'on apprit que le maire Gourrier s'était laissé gagner aux idées nouvelles.

Lui, solide, n'ayant besoin de personne, comme il le déclarait vaniteusement, n'entendait pas en-trer dans l'association de la Crêcherie. Mais il craignait à côté une association semblable, il mettait sa grande cordonnerie de la rue de Brias par ac-tions, sur la base désormais éprouvée du capital, du travail et de l'intelligence, en faisant ainsi trois parts des bénéfices. C'était simplement un groupe nouveau, le groupe du vêtement, à côté du groupe du fer et de l'acier, groupe identique d'ailleurs ; et la ressemblance s'accroissait davan-tage, lorsque Gourrier parvint à syndiquer toutes les industries du vêtement, les tailleurs, les cha-peliers, les bonnetiers, les lingiers, les merciers.

D'autre part, on parla d'un autre groupe en-core, qu'un grand entrepreneur de maçonnerie s'oc-cupait de créer, en associant aux maçons tous les ouvriers du bâtiment, les tailleurs de pierres, les menuisiers, les serruriers, les plombiers, les cou-vreurs, les peintres, vaste groupe qui engloberait aussi les architectes, les artistes, sans compter les ouvriers du meuble, les ébénistes, les tapis-siers, les bronziers, même les horlogers et les bi-joutiers. Il n'y avait là qu'une végétation logique, l'exemple de la Crêcherie avait semé cette idée féconde des groupements, des associations sériees en groupes naturels, et les groupes poussaient d'eux-mêmes, par imitation, par le besoin du plus

de vie et du plus de bonheur possible. La loi de création humaine agissait ; et elle agirait certaine-ment avec une énergie croissante, si l'existence heureuse de l'espèce l'exigeait ; et, dès main-tenant, il devenait même sensible qu'un lien gé-néral s'établissait au-dessus de ces groupes, un lien commun qui, tout en les laissant distincts, les réunirait un jour, en une vaste réorganisa-tion sociale du travail, unique code de la Cité future.

Mais l'idée d'échapper à la Crêcherie en l'imi-tant, semblait bien forte pour le cerveau de Gourrier. Aussi l'opinion était-elle qu'il avait dû être conseillé par le sous-préfet Châtelard, qui se terrait dans plus d'ombre et plus de tranquille insouciance, à mesure que Beauclair se transfor-mait, sous le souffle vivant de l'avenir. Et l'on devinait juste, cela s'était passé dans un petit déjeuner à trois, chez le maire, les deux hommes face à face, n'ayant entre eux que la toujours belle Léonore.

— Mon cher, avait dit le sous-préfet avec son sourire aimable, je crois que nous sommes fichus. A Paris, tout va de travers, tout marche à l'a-bandon, et c'est la révolution prochaine, dont le souffle emporte ce qui reste du vieil édifice pourri, tombant en ruine. Ici, notre Boisgelin est un pauvre homme vaniteux que cette petite ma-dame Delaveau mangera jusqu'au dernier sou. Il n'y a que le mari pour ne pas savoir où passent les gains de l'Abîme, dans sa lutte héroïque contre la faillite, et vous verrez bientôt quel désastre... Alors, vraiment, ce serait imbécile de ne pas songer à soi, si l'on ne veut pas être entraîné dans la débâcle.

(A suivre).

Brasserie-Concert
MÉTROPOLE

Attention! Ce soir, mercredi
à 8 1/2 h. Attention!

Grande Représentation de Gala
SUCCÈS - SUCCÈS

A la Chaux-de-Fonnière !!
Revue locale de Harry-Marc

Monsieur Momoche... femme de ménage
50 minutes de fou rire

Blonde et Brune
Opérette en un acte de J. Conti et Morisson
interprétée par toute la troupe 1008

Pas de quête :: Entrée: 60 centimes
Spectacle de Famille

Se recommande, Paul REY.

La vente
annuelle
en faveur de la
CROIX-BLEUE

aura lieu les **lundi 17 et mardi 18**
soirées 19 et 20. 1000
Le Comité se recommande dès
maintenant à tous les amis de
l'œuvre.

Société cantonale neuchâ-
teloise d'Ornithologie et
d'Aviculture

Section du Locle

Exposition cantonale
et Marché-Concours
les 24, 25 et 26 septembre 1921

au nouveau Stand du Verger

Programme

Samedi 24, ouverture au pu-
blic de 9 heures à 18 heures.
Dimanche 25, ouverture au
public de 8 heures à 18 heures.
Lundi 26, ouverture au pu-
blic de 8 heures à 17 heures.

Clôture 993
Décoration de l'exposition par
la maison Haubensack fils
Les dimanche 25 et lundi 26,
répartition aux boules, chaque
jour de 10 heures à 20 heures.

Brasserie du Saumon
EDEN-CONCERT

Mercredi, Samedi, Dimanche et Lundi

Grands Concerts
par

LES BLONDEL

les réputés duettistes

avec le concours de 1004

BIGOUDIS

le gai Comique-Troupier

BONNE CAVE Prix modérés
Se recommande, Léon RICHARD

Brasserie BARCELONA

Tous les après-midi, de 4 h. à 6 1/2 h. 1016

CONCERT

par les frères KELLERT

SANS AUGMENTATION du prix des consom-
mations. Exception le samedi et le dimanche

A vendre un potager à bois
60 fr., un potager à
gaz à 2 trous 15 fr., une grande
couleuse 25 fr., un petit four-
neau. — S'adresser le matin de
9 à 12 h., Côte 9, rez-de-chaus-
sée à gauche. 999

DAMES

trouveront les meilleures spé-
cialités hygiéniques et conseils
discrets au Dara-Export, Rhône
6303, Genève. 649

La Société de Musique La
Persévérante a le pénible
devoir de faire part à ses mem-
bres honoraires, actifs et passifs,
du décès du jeune

Armand GIGER

victime de l'accident de la Tour-
ne, fils de M. Joseph Giger, mem-
bre passif de la société.

L'enterrement, avec suite, aura
lieu mercredi 21 crt, à 13 1/2 h.

Domicile mortuaire: Rue Nu-
ma-Droz 106. 1012

Le Bureau informe les mem-
bres de la Commission du
Technicum, le person-
nel et les élèves, du décès de

Monsieur ARMAND GIGER

Elève de la classe de bottes

victime du terrible accident sur-
venu, dimanche, à La Tourne.

L'ensevelissement, auquel ils
sont priés d'assister, aura lieu
mercredi 21 courant,
à 13 1/2 heures.

Domicile mortuaire: Numa-
Droz 106. 998

Sa longue vie ne fut
que bonté.
Que son exemple nous
soit.

Madame Elise ROULET

née DROZ

que Dieu a rappelée à Lui, à
l'âge de 95 ans 4 mois.

La Chaux-de-Fonds, le 19 sep-
tembre 1921.

Domicile mortuaire: Rue
du Progrès 3.

L'enterrement, avec suite,
aura lieu jeudi 22 septembre, à
13 1/2 heures.

Une urne funéraire sera dépo-
sée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de
lettre de faire part. 996

Amphithéâtre du Collège primaire

2 Conférences
sur Dante Alighieri

à l'occasion du sixième centenaire de la mort du poète

Judi 22 courant, à 17 heures, M. Charles HUBERT,
artiste peintre (conférence avec projections).

Vendredi 23 courant, à 17 heures, M. J.-P. ZIMMER-
MANN, professeur.

Entrée fr. 1.— pour une conférence, fr. 1.50 pour les deux
conférences. — Billets en nombre limité, au Secrétariat du Gym-
nase et aux portes de la salle. 1005

L'entrée est gratuite pour les membres de la Société des con-
férences.

Ecole de Danse

C.-E. Leuthold
Professeur diplômé à Paris

Les théories seront celles adoptées cet été aux
Congrès de Paris et de Neuchâtel, auxquels as-
sistait M. Leuthold. P22387C 1007

Ouverture fin septembre

Jardinets 23 Téléphone 9.79

Camionnage - Transport - Déménagement

La crise bat son plein. Négociants, Industriels,
Particuliers, réduisez vos frais au strict néces-
saire. Adressez-vous en toute confiance à la

Maison JULES ADDOR, Serre 90

qui vous fournira un travail soigné, rapide, à des prix défiant
toute concurrence.

Elle tient à votre disposition chevaux et auto-camion pour tous
genres de transports. Déménagements en ville et au dehors.
Autobus 12 places; Limousine 6-7 places, pour familles, sociétés,
noces, bals, soirées, etc. Renseignements. Vérification de lettres de
de voiture. — Expédition d'horlogerie pour la Maison Goth & Co,
à Bâle. — Téléphonez au 5.95. 814

Cinéma du Casino Le Locle

Seulement jeudi soir

Un film tourné en Suisse et à Tarascon même

Tartarin sur les Alpes

Le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet
8 actes en 1 seul spectacle

De vendredi à lundi

JEANNE D'ARC

La plus merveilleuse reconstitution historique
de nos jours en 12 actes

Musique spéciale avec accompagn. de chant

La prière de Jeanne d'Arc sera chantée
par le ténor M. René D'AUTEUIL

Location à l'avance, mercredi et jeudi

de 5 à 6 h., à la caisse 1015

La Maison Jules Bloch
A la Ville de Mulhouse

Léopold-Robert 47 - La Chaux-de-Fonds

se fait un devoir de remercier sa nombreuse
clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours
témoignée durant toute son existence et en
particulier pendant sa liquidation qui a main-
tenant pris fin.

Elle la prie de bien vouloir reporter cette
confiance sur

La Maison Jules Bloch & Fils
Manufacture de Trousseaux

„ LE SUCCÈS “

9 et 11, rue Beau-Séjour - LAUSANNE

qui s'efforcera de la satisfaire par un service
rapide et consciencieux, des marchandises de
toute première qualité aux conditions les plus
avantageuses. 1001

Maison de Banque suisse ac-
cepterait dans

toute localité

la collaboration de personnes
sérieuses, honorablement con-
nues, comme

Représentants

pour le placement de titres suis-
ses (pas de bons de caisse). —
Prière d'adresser les offres avec
références Case postale
2039, Mont-Blanc, Ge-
nève. JH30760D 987

On cherche

Représentants

dans chaque localité

pour article courant, facile et
rémunérateur.
Pour renseignements s'adres-
ser à M. Alb.-E. Hügi,
Leysin-Village. 991

Appartement de 3 pièces, cor-
ridor éclairé, est
à louer pour fin septembre. Si-
tuation au soleil, quartier ouest.
S'adresser au bureau de La Sen-
tinelle. 989

Gramophones
et 1003

Disques
Grand choix au
Magasin de Musique
et Instruments
PIANOS et HARMONIUMS

Witschi-Benguere
La Chaux-de-Fonds

Brosses à dents
Beau choix de Brosses soignées
depuis 75 ct. pièce 626
Sérodent en tubes fr. 1.-
Sérodent savon dentifrice
pour blanchir les dents fr. 1.50 pièce
Parfumerie C. DUMONT
LA CHAUX-DE-FONDS

Georges-Alfred BERGER

qu'il a plu à Dieu d'appeler à Lui, dimanche à 9 1/2 h.
du matin, à l'âge de 11 ans, à la suite d'un triste accident,
La Chaux-de-Fonds, le 18 septembre 1921.

L'inhumation aura lieu, avec suite, mercredi 21
septembre 1921, à 13 1/2 heures.

Domicile mortuaire: Prévoyance 86.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mor-
tuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 986

Armand GIGER

que Dieu a repris à Lui dans sa 16^{me} année, à la suite
d'un bien triste accident. 982

La Chaux-de-Fonds, le 18 septembre 1921.

L'enterrement, avec suite, aura lieu mercredi 21
septembre 1921, à 13 1/2 heures.

Domicile mortuaire: Rue Numa-Droz 106.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile
mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Georges BERGER
et
Armand GIGER

décédés à la suite du terrible accident de la Tourne.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 21 cou-
rant. 983

Rendez-vous de tous les membres à 12 1/2 heures au lo-
cal, Brasserie du Monument.

Le Comité.

(Port du sautoir obligatoire)

Le F.C. Floria-Sports présente sa sympathie
aux familles si cruellement éprouvées par la perte de
leurs chers enfants,
ARMAND GIGER et GEORGES BERGER
victimes de l'accident de la Tourne

Tous les membres sont convoqués par devoir, mercredi
21 courant, à 12 1/2 h., au local. Le Comité.

Les membres de L'OLYMPIA font part du décès de
Armand GIGER

frère de leur camarade Charles Giger. 1011

KRISIT Poudre à nettoyer
Henkel

Pompes Funèbres M^{me} V^{ve} Jean LEVI
Grand choix de Cercueils prêts à livrer
Cercueils d'inclénations et de transports
Tous les cercueils sont capitonnés
Prix sans concurrence
Grand choix de 8577
COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES

Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

DERNIÈRES NOUVELLES

Formidables explosions en Allemagne

Les usines d'aniline de Ludwigshafen sautent
700 tués

MANNHEIM, 21. — Wolff. — Mercredi matin, un haut-fourneau des fabriques d'aniline de Ludwigshafen à Oppau, dans le district de Frankenthal, a sauté. L'explosion a atteint immédiatement deux autres hauts-fourneaux. De formidables détonations se sont produites, qui ont été entendues jusqu'à Heidelberg et Francfort.

Ces trois hauts-fourneaux sont détruits. On estime le nombre des victimes à 700 tués. On n'a pas pu avoir connaissance de cette nouvelle plus rapidement, parce que les communications téléphoniques et télégraphiques de la région de Mannheim sont complètement détruites.

Toutes les vitres sont brisées sur une grande étendue de la région. Les dommages matériels sur les lieux de l'accident sont énormes. Les hôpitaux de Mannheim sont remplis de blessés.

Les installations du port de Mannheim auraient été atteintes par la catastrophe. Aucune autre nouvelle détaillée n'est possible, les bureaux du télégraphe de Mannheim et des environs ayant été mis complètement hors de service par la catastrophe.

Le traité italo-russe

Il aura, comme principal objet, la reprise de la navigation entre Trieste et Odessa

PARIS, 21. — Havas. — On mande de Riga à L'Echo de Paris que M. B. Picco, le représentant italien en route pour Moscou, a déclaré qu'il est chargé de conclure un traité dont les principaux points sont déjà élaborés et qui visent entre autres objets la reprise du service maritime entre Trieste et Odessa.

Voici des détails suggestifs de l'entretien du Dr Picco-Boggiano au sujet de la reprise des relations avec la Russie :

« Je me rends à Moscou, a-t-il dit, avec un programme strictement restreint. On doit mettre sur pied, le plus tôt possible, la reprise du trafic italo-russe. Mon devoir principal est de conduire les pourparlers préliminaires à une conclusion concrète. La reprise de la navigation se fera entre Trieste et Odessa-Rostoff. Il n'est pas nécessaire de souligner toute l'importance européenne et mondiale de la reprise de ce trafic. Le Lloyd de Trieste dispose d'une grande flotte, toujours prête à appareiller. Tous les préparatifs sont terminés du côté italien, de sorte qu'on pourra compter sur la prochaine reprise du trafic, sur une vaste échelle.

L'Italie peut fournir principalement des produits finis et semi-travaillés, tels que cuir, souliers, étoffes, du riz en grande quantité, des automobiles et des machines. L'industrie italienne qui traverse aujourd'hui une grave crise, espère trouver ainsi une heureuse issue, aussitôt que les relations d'affaires seront reprises avec les Russes. Un des premiers envois comprendra les vingt-cinq locomotives de type russe commandées en Italie par l'Aserbeïdjan. En outre, de fortes quantités de produits médicaux, entreposés à Trieste, n'attendent que le moment du départ.

Le délégué italien a fait allusion aux pourparlers d'Aix-les-Bains, en 1920, entre Giolitti et Millerand, dans lesquels l'Italie obtint main libre à l'égard de sa politique de rapprochement avec la Russie. Après avoir fait allusion à la campagne menée contre l'envoyé des Soviets en Italie, campagne désapprouvée par la totalité de la presse bourgeoise italienne, le Dr Picco a terminé l'entretien par les paroles suivantes :

« A propos du discours tenu à Genève par Nansen, concernant la loyauté et la correction de Lénine et de son gouvernement, je voudrais seulement observer ceci : « J'ai toujours soutenu l'opinion que les gouvernements européens n'ont pas bien compris la grande crise historique que le peuple russe a traversée, dans sa lutte pour les libertés politiques et économiques qu'il n'a jamais connues dans son histoire millénaire. En cette heure-ci, les gouvernements européens, la vieille diplomatie et la conscience assoupie des soi-disant peuples civilisés devraient enfin comprendre que l'immense Russie contient en soi une énergie énorme pour maintenir le régime et les organisations qui s'améliorent chaque jour en se conformant aux besoins et aux nécessités économiques et politiques changeantes du prolétariat russe. »

Réd. — Que dira notre Conseil fédéral de ce panégyrique d'un délégué officiel du gouvernement italien à l'égard de la Russie. Ne pense-t-on pas, à Berne, que le moment serait venu de ne plus imiter l'autriche, qui cache sa tête dans le sable pour ne pas voir les événements ? La reprise des relations commerciales russes est un fait accompli de la part de l'Allemagne, de la Suède, de la Norvège et de l'Angleterre. L'Italie suit rapidement. A quand le tour des Helvètes ?

LA TRAITE DES BLANCHES

PARIS, 21. — Sp. — Deux jeunes filles de Paris se rendaient à Marseille en compagnie d'un nommé Alban Judas, dit le « Bel Algérien », qui leur avait promis une situation mirobolante à Buenos-Ayres. Mais en raison des difficultés survenues à Marseille au sujet des passeports, le trio quittait cette ville pour se rendre à Perpignan, d'où il comptait gagner plus aisément Barcelone, où réside du reste le frère de Judas Alban. La police, mise au courant du trafic honteux du juif algérien, l'a arrêté en même temps que sa maîtresse, Marie Guiller, qui était venue le rejoindre.

Cette affaire aurait des ramifications dans plusieurs villes de France. Une jeune fille de Perpignan a failli être victime de ces tristes personnages.

Le dossier de cette affaire va être probablement transmis au parquet de la Seine.

Avant le congrès des socialistes italiens

La fraction Serrati triomphe dans les consultations provinciales

MILAN, 21. — Stefani. — L'« Avanti » publie quelques résultats concernant les consultations organisées dans les diverses sections concernant l'attitude qu'elles devront prendre pour le prochain congrès socialiste national. Dans la section de Milan, la tendance Serrati (motion unitaire) récolte 917 voix. La motion Turati-Trèves (collaboration), 258 suffrages ; la motion Alessio, 143 suffrages, et la motion Albisio (sécessionniste), 58 voix.

La fraction maximaliste a obtenu en outre une majorité importante du congrès provincial de Vicenze. Dans les provinces de Bari, de Côme, de Venise, de Novare, la tendance maximaliste unifiée de Serrati obtient également la majorité. Elle triomphe aussi dans toute la Lombardie.

La collecte de l'Union internationale d'Amsterdam

AMSTERDAM, 21. — ag. — D'après les informations fournies par l'Union syndicale internationale d'Amsterdam, au sujet des résultats de la collecte pour la Russie, une somme de neuf millions et demi de marks serait momentanément à disposition, mais cette somme ne représente guère que la moitié du produit total de la collecte.

Lénine demande un prêt de 10 millions de livres sterling

RIGA, 21. — Sp. — Un radié de Moscou prie Nansen de demander aux gouvernements européens un crédit de dix millions de livres sterling pour combattre la famine. Le gouvernement des Soviets autorisera les personnes désignées par Nansen à pénétrer en Russie pour contrôler la distribution des vivres, à condition qu'elles s'abstiennent de n'importe quelle activité politique et commerciale.

La liberté de la presse réintroduite en Russie

LONDRES, 21. — Sp. — Selon une dépêche de Reval au « Daily Mail », le gouvernement bolchévique aurait rendu la liberté aux imprimeries et librairies.

Un vol de six millions

AUGSBOURG, 21. — Un vol important a été commis à Augsbourg. Un paquet d'une valeur de 6 millions de marks contenant des bons du trésor et des actions a été volé dans une voiture postale. Le conducteur de la voiture dit n'avoir rien remarqué.

LES GREVES DU NORD

LILLE, 21. — Havas. — La Chambre syndicale patronale de la métallurgie de Roubaix-Tourcoing a avisé les ouvriers en grève de cette corporation qu'ils subiraient la même réduction de salaires que les ouvriers du textile avec lesquels ils ont fait cause commune. Les patrons estiment en effet que les ouvriers ont, de ce fait, dénoncé le contrat de travail en cours.

La nouvelle politique des salaires du gouvernement des Soviets

BERLIN, 21. — En relation avec la nouvelle politique économique du gouvernement des Soviets, le conseil panrusse des syndicats a établi de nouvelles échelles de salaires pour les entreprises privées ou affermées. Les salaires seront réglés sur la base d'un minimum d'existence, par un contrat collectif. Dans les entreprises concessionnaires ou affermées, les formes coopératives de salaires pourront être admises. Les concessionnaires qui occupent plus de 250 ouvriers sont obligés de se procurer des vivres à l'étranger pour leurs ouvriers. Les ressortissants d'Etats étrangers qui ont été amenés comme ouvriers par les concessionnaires deviendront par la suite membres des organisations syndicales.

Pour convertir les incrédules

PARIS, 21. — Sp. — Le ministère de la guerre français évalue comme suit les effectifs des diverses armées de l'Europe :

Alliés : France, 809,652 hommes ; Pologne, 600,000 ; Tchécoslovaquie, 147,300 ; Angleterre, 200,000 ; Belgique, 105,000 ; Serbie, 200,000 ; Grèce, 250,000 ; Italie, 300,000.

Anciens ennemis : Allemagne, 100,000 hommes ; Autriche, 30,000 ; Bulgarie, 33,000.

EN AUTRICHE

Grève des cheminots du Midi. — Manifestations contre les spéculateurs devant la Bourse de Vienne

VIENNE, 21. — BCV. — Les journaux du soir annoncent que le personnel de la Compagnie des chemins de fer du Midi, s'est mis en grève, à midi, afin d'obtenir le versement d'une allocation uniforme extraordinaire de 4,500 couronnes par tête. A 13 heures, le mouvement avait gagné la gare de l'Est. Le ministère des chemins de fer cause d'ailleurs avec les représentants des grévistes, afin de déterminer le personnel à reprendre immédiatement le service.

VIENNE, 21. — BCV. — Mardi, vers midi, quelque deux mille personnes, pour la plupart membres des syndicats chrétiens-sociaux, s'étaient rassemblées dans le voisinage de la Bourse dont elles réclamaient l'évacuation et la fermeture. La police de sécurité a pu empêcher de graves excès. Les manifestants ayant envoyé une délégation à la préfecture de police, il fut répondu que des mesures étaient en cours pour mettre fin à toutes les manœuvres illégales des spéculateurs, mais que, d'autre part, des incidents tels que la tentative faite le matin même de pénétrer de force dans le Palais de la Bourse ne pouvaient que faire une très fâcheuse impression à l'étranger, enfin, qu'il appartenait aux délégués de prêcher le calme à la foule. La police a dispersé les éléments extrémistes.

La Suisse gagne la coupe Gordon-Bennet

LONDRES, 21. — Reuter. — Le ballon suisse, qui a atterri à Lambay, en Irlande, a gagné la coupe Gordon-Bennet.

Le ballon suisse Zurich, monté par le capitaine Armbruster, pilote, et le premier-lieutenant Ansermier, de Genève, a atterri lundi 19 septembre à 20 heures 23 minutes à l'île de Lambay, sur la côte irlandaise, au nord de Dublin, après un trajet de 27 heures 23 minutes.

C'est la seconde fois que la Suisse gagne la coupe Gordon-Bennet.

REVOLTE DANS LA FLOTTE RUSSE ?

VARSOVIE, 21. — Havas. — Selon des nouvelles d'Helsingfors, une nouvelle révolte aurait éclaté dans la flotte russe de la Baltique. 400 officiers auraient été arrêtés et conduits à Moscou.

CONFÉDÉRATION

Le chômage à Lucerne

LUCERNE, 21. — Le Conseil d'Etat recommande au Grand Conseil de voter un crédit de 250,000 francs destiné à la lutte contre le chômage.

Un soldat tombé d'une paroi de rochers

AIROLO, 21. — Un soldat en sentinelle avancée, à Airola, Emile Ambiehl, d'Obwald, est tombé, pendant le brouillard et l'obscurité, d'une paroi de rochers de cinquante mètres de hauteur, voisine du fort de Motto Bentola. Il est tombé dans la Tremola. Les camarades n'ont retrouvé qu'un cadavre.

Courrier de St-Imier

Le chômage. — Une augmentation du prix de l'électricité serait en vue. — La route de Mont-Soleil.

ST-IMIER, 21. — De notre correspondant. — Le Conseil général de St-Imier est convoqué jeudi soir pour s'occuper d'une affaire de toute importance. A l'ordre du jour figure en effet l'augmentation des tarifs de l'électricité et des services industriels. Ces propositions de nouveau renchérissement de la vie viennent en un moment fort mal choisi. Le chômage qui crée une grave misère dans notre population, n'est pas de nature à aider à boucher les déficits de la Commune.

A propos de chômage, il faut aussi souligner la façon cavalière des autorités cantonales à l'égard de leurs obligations. Une promesse de subvention régulière de fr. 50,000 chaque quinzaine avait été faite en son temps par Berne, la Municipalité n'a reçu que 15,000 francs jusqu'à ce jour. Le sabotage des secours aux chômeurs persiste malgré toutes les réclamations.

Hier nous avons eu la visite des représentants du département cantonal des forêts et de l'agriculture et du département fédéral. Accompagnés d'une délégation du Conseil municipal, ils ont examiné le tracé de la nouvelle route pour le Mont-Soleil et l'ont suivi jusqu'au raccordement de la route cantonale des Breuleux. Le tracé est définitivement accepté. Les représentants de l'Etat ont reconnu le projet de quatre mètres de largeur pour tout le réseau. Cet événement a son importance puisque jusqu'à présent, la Commune n'avait encore pu obtenir aucun subsides pour la construction de la route. Désormais, les subsides seront accordés et tout marchera normalement. Les délégués ont admiré la bienfaisance des travaux déjà accomplis et n'ont pas ménagé leurs félicitations aux ouvriers, ainsi qu'à l'entrepreneur de la route.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'ensevelissement des victimes de la Tourne

Le terrible accident de la Tourne a jeté notre ville dans une telle consternation que toute la population prend part au deuil qui frappe plus particulièrement deux familles de La Chaux-de-Fonds. Les sociétés locales, ainsi que des délégués des pupilles du Locle et de la Musique des cadets de cette ville prendront part au convoi. La Musique des Cadets de notre ville y participera également. Le cortège funèbre se formera devant le domicile du jeune Georges Berger, rue de la Pnévoyance. Il suivra les rues Sophie-Mairet, de Bel-Air, du Doubs, pour atteindre la rue Numa-Droz par la rue de la Fontaine. Le convoi funèbre se joindra à celui du jeune Gyger, pour gagner le cimetière par la rue Numa-Droz. Nous réitérons aux familles affligées l'expression de notre plus vive sympathie.

La conduite des camions-automobiles

Nous apprenons de bonne source que la conduite des camions-automobiles serait prochainement réglementée par une loi fédérale, déjà en élaboration. Le projet en discussion contiendrait un paragraphe disant qu'il sera désormais interdit de conduire un camion-automobile à toute personne n'ayant pas au moins deux ans de pratique de l'emploi de l'automobile. Nous prions les autorités fédérales compétentes de faire diligence. Elles ne sauraient tarder à introduire une législation sévère dans ce grave domaine. R. G.

Dons

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants :

134 fr. 60 pour la Caisse de secours contre le chômage, produit net de la représentation donnée au Cinéma Pathé, le 15 courant, au profit des chômeurs ; 60 fr. par l'entremise de M. le président des Prud'hommes, dont 50 fr. de la part de Mme E. P.-L. pour les Crèches et 10 fr. pour la Caisse de secours contre le chômage, conflit R. G.

Du foin brûlé

Hier, aux environs de 16 heures, le poste de police était informé que du foin brûlait à la ferme Rais, Foullets 12. Les officiers-pompiers et l'équipe des premiers secours se rendirent sur les lieux. On peut estimer la perte à une vingtaine de chars de foin. L'immeuble n'a pas souffert du feu. Les pompiers qui s'étaient rendus sur place eurent à faire jusqu'à 1 heure et demie du matin avant que tout danger soit définitivement écarté, car le foin qui avait été sorti de la grange reprenait feu à tout moment. Six hommes firent le service de garde jusqu'à 7 heures du matin. Une équipe de chômeurs et de paysans s'est également aidée à maîtriser le feu.

La crise des logements

Pour éviter des démarches inutiles et des ennuis, il est rappelé aux intéressés qu'il est interdit de faire venir du dehors du personnel (ouvriers, employés, servantes, volontaires) sans une autorisation de la Direction de Police.

Ces autorisations ne sont accordées que sur déclaration de l'Office de chômage constatant qu'il ne se trouve pas sur place du personnel qualifié sans travail.

Il est dans l'intérêt de tous d'occuper en premier lieu les personnes régulièrement établies dans notre ville.

L'Office du travail, l'Office local de chômage, l'Union ouvrière et l'Office social s'efforceront dans la mesure du possible de procurer le personnel nécessaire.

Assistance-chômage

Des constatations récentes ont établi que quelques personnes pour lesquelles la notion de gêne n'existe pas avaient demandé l'assistance-chômage et que des déclarations inexactes ou incomplètes au sujet de ressources ou gains accessoires avaient été données. Les intéressés ont été mis en demeure de rembourser les sommes touchées illégalement et les secours leur ont été supprimés.

Il a paru nécessaire au Conseil communal de rendre attentifs les chômeurs aux dispositions de l'arrêté fédéral qui prescrit, dans son article 10, que l'assistance ne doit pas être versée à toute personne qui en abuse ou qui donne sciemment des indications incomplètes ou inexactes.

Les poursuites pénales sont réservées et elles seront exercées à l'avenir contre tous ceux qui se seront rendus coupables d'abus.

Conseil communal.

Concert

Avec autorisation spéciale et pour profiter de la grande vogue dont jouit la troupe de cette semaine, la Brasserie du Saumon annonce un concert spécial pour ce soir. La popularité des artistes engagés n'a pas besoin d'autre réclame. Il suffit que le public soit prévenu pour qu'il y ait à Eden-Concert la foule des grands jours.

Et encore un !

C'est à la Métropole que le public est aussi convié pour un concert-représentation exceptionnel donné par la troupe renommée qui fut déjà ces derniers jours les délices de nombreux auditeurs, soit à la Métro, soit à la Scala. Une modeste finance d'entrée permet de supprimer les quêtes. Tant mieux, et qu'on s'y rende.

Au Théâtre

C'est avec plaisir que nous avons vu reprendre la saison théâtrale par l'excellente troupe de Lucerne. Les meilleurs artistes de l'année passée nous sont revenus, vivement salués par le public, tels que Mizzi Starek, Mimi Schwarz, Lina Burger, Franz Jentsch, Martin Erhard, Dr Kloster et autres, renforcés par le ténor lyrique Mies Boogaarts et Hans Kaiser qui ont gagné la sympathie du public dès le début. Toutes nos félicitations au directeur, M. Edmund, qui nous promet des représentations de toute beauté pour cette saison. Quant à l'opérette « Der lachende Ehemann », elle nous a procuré tout ce qu'une opérette peut nous procurer : musique légère, pleine de charme, de gaieté ; scènes tantôt sentimentales, tantôt grotesques ou dramatiques, jouées avec une maîtrise impeccable par des acteurs à la hauteur de leur tâche. — Au revoir, le 11 octobre, dans « Le Comte de Luxembourg ». A.

Conférence Dante

La Direction des Ecoles secondaires organise à l'occasion du sixième centenaire un cycle de deux conférences sur Dante Alighieri. Dans la première, M. Humbert, artiste-peintre, étudiera principalement les illustrateurs de la Divine Comédie en s'aidant de projections. Dans la seconde, M. Zimmermann, professeur, essaiera de résumer synthétiquement l'œuvre du poète et d'en dégager la signification idéale. Les deux conférences sont vivement recommandées à tous ceux qui s'intéressent encore un peu, dans ce siècle du vélodrome et du Jazz-band, aux grandes intelligences du passé, aux choses de la littérature et de l'art. (Voir aux annonces.)

La course de la Persévérante

Nous rappelons aux amis de la Persévérante qui désirent l'accompagner dimanche 25 septembre à Tramelan que le dernier délai d'inscription est fixé au mercredi 21 courant. Prix : fr. 8.50. La course aura lieu par n'importe quel temps.

Cinéma Pathé

Ce soir, mercredi, et demain soir, jeudi, dernières représentations de « Quatre-Vingt-Treize », avec le programme complet. Malgré l'immense succès de ce spectacle, il ne pourra pas être prolongé au-delà du jour indiqué.

La matinée d'aujourd'hui, réservée aux Ecoles secondaires, commencera à 4 h. 30.

LES CHANGES

Paris, 40.75—41.80 (40.75—41.30). Allemagne, 5.30—5.75 (5.40—5.90). Londres, 21.52—21.65 (21.51—21.64). Italie, 24.10—24.65 (24.30—24.90).